Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 59 (1962)
Heft: 12

Rubrik: Le jardin de l'abeille ; La page de la femme

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LE JARDIN DE L'ABEILLE

Quand la nature reprend ses droits

L'année sèche et bien ensoleillée que fut 1962, a permis aux essaims volages de se développer de façon réjouissante dans certaines régions. Après le Val-de-Ruz, c'est le tour au Valais et il s'en présentera probablement d'autres encore.

L'essaim représenté sur les deux clichés, mis très obligeamment à notre disposition par M. A. Richard, inspecteur cantonal des ruchers à St-Maurice, auquel vont tous nos remerciements, avait atteint les respectables dimensions de 65 x 60 x 42 cm, et fut récolté il y a quelques semaines seulement. C'est « Le Nouvelliste du Rhône » qui a eu l'agréable mission de le présenter en priorité à ses lecteurs, à fin octobre.

Rédaction.

ST-MAURICE. — Tout enfant nous avons appris à connaître l'abeille et la vue d'une ruche bourdonnante dans un verger en fleurs ne nous surprend plus. L'abeille appartient au monde familier des animaux domestiques bien que, des nombreux insectes, ce soit la seule avec le ver à soie que nous ayons réussi à réduire en servitude. Servitude toute relative du reste, limitée à une sage utilisation de ses extraordinaires facultés, que nous ne faisons que seconder.

Dominée par ses instincts, elle se soustrait à toute influence extérieure. Lorsqu'une colonie abandonnée, privée de soins, trouve un endroit approprié pour s'établir, elle continue à vivre de la même manière comme si nous ne nous en étions jamais occupés.

Pour gouverner les abeilles, l'homme doit donc connaître les lois qui les régissent, et seules les abeilles les lui révéleront. N'est-ce pas précisément ce dialogue avec la nature qui rend si passionnant le travail de l'apiculteur.

Il y a quelques jours, quelle ne fut pas la surprise de M. Amédée Richard, inspecteur cantonal des ruchers, à St-Maurice, et M. Alphonse Pochon, apiculteur, de trouver dans les mayens des Monts-de-Collonges, à quelque 15 mètres de hauteur sur un sapin, solidement fixé à une branche, un extraordinaire essaim dont les dimensions en construction de cire correspondent à deux colonies et d'une vitalité remarquable pour la saison.

Il vient d'être récolté tel qu'il a été trouvé par MM. Amédée Richard et Alphonse Pochon, ce qui occasionna la confection d'une ruche spéciale pour l'hiver, dans l'attente du printemps où il sera ensuite placé dans une ruche en verre en vue d'expériences.

Cg.

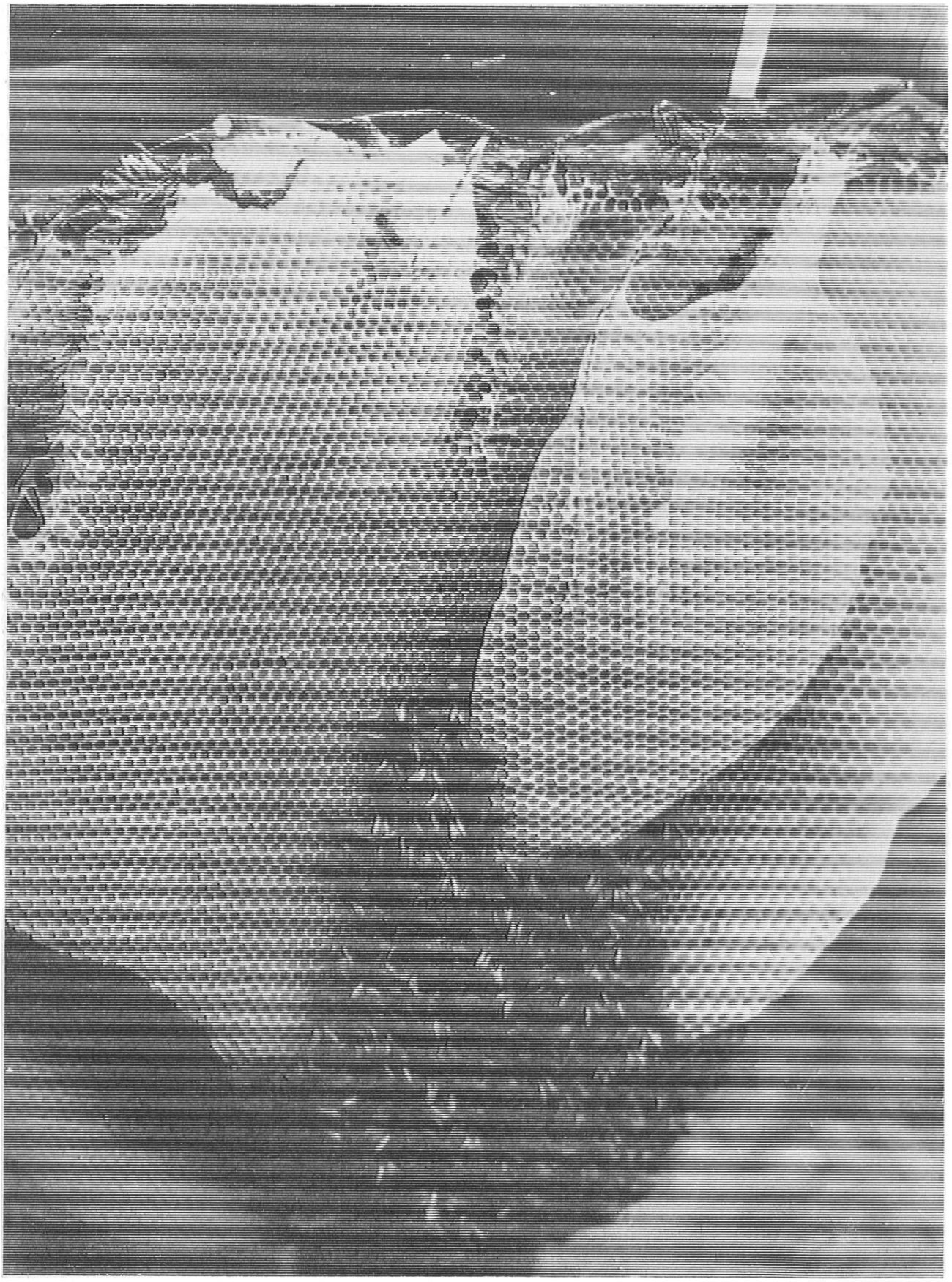

Un premier plan suggestif de cet essaim où les abeilles se sont assemblées au bas. On admirera le magnifique travail fait pour construire les alvéoles d'une régularité remarquable. *(Tiré du « Nouvelliste du Rhône »)*

L'essaim double est encore attaché à la branche du sapin sur lequel il a été « cueilli ». Chacun aura reconnu, à g., M. Amédée Richard, à dr., M. A. Pochon.

LA PAGE DE LA FEMME

Le sens caché des choses

Les progrès de la science et de la technique ne peuvent laisser qui que ce soit indifférent, et l'on se sent menacé. Le péril est grave. Ce n'est pas vers un accroissement du confort que l'on va, mais probablement vers l'anéantissement.

Jamais, il n'y a eu plus de famines, de catastrophes naturelles, de destructions, de détresse.

Le progrès est donc si fragmentaire qu'il n'est l'apanage que d'un petit nombre.

Dans la préface de son livre « Les animaux et le mystère du monde vivant », H. Wendt écrit :

« Une mesure prise en faveur de la protection de la nature, une initiative dont le but est la sauvegarde d'un paysage naturel, un lien renoué avec la nature, un geste de respect à l'égard d'une créature vivante, sont autant de coups de barre salutaires aux initiatives souvent funestes des hommes. Ils contribuent à sauver la nature, et, à travers elle, l'homme lui-même. »

Cela ne donne-t-il pas une signification plus profonde que nous ne le supposons à l'apiculture. En soignant nos abeilles nous accomplissons un acte dont la valeur s'exprime plus encore sur un plan spirituel et universel que sur le plan matériel immédiat.

A. Chabry.

TRIBUNE LIBRE

Impressions d'un apiculteur sur l'article: «Introduction des reines»

En lisant le journal de novembre, j'ai parcouru l'article de M. Mages. J'ai été vraiment choqué en lisant son exposé plus spécialement sur le principe de prendre des larves du 3e jour pour en faire une reine. Je puis garantir comme éleveur de reines que ces dites reines n'ont aucune valeur.

M. Mages dit très bien dans son article que les abeilles prennent 99 fois sur 100, des larves de 3 jours. Elles pratiquent l'élevage royal sur de telles larves parce que la ruche se trouvant orpheline, elles vont au plus vite. Mais il omet de dire qu'une fois la surprise passée elles édifient aussi des cellules en prenant de toutes jeunes larves. Bien entendu c'est facile à comprendre que la larve la plus avancée sortira la première.

Partons du point de vue d'une ruche de laquelle on a éliminé la reine. Les abeilles pratiquent de la même manière et l'apiculteur, croyant avoir supprimé une mauvaise reine, pense que sa ruche lui donnera satisfaction. Au contraire, sa ruche sera de moins en moins prospère parce qu'elle a élevé sur une larve trop âgée. Il faut en revenir à la méthode « Dadant » qui préconise que le 3e jour il faut visiter cette ruche et enlever toutes les cellules trop avancées pour ne laisser que celles qui sont ébauchées. C'est le meilleur conseil que je puis adresser aux apiculteurs.

Eleveur depuis 30 ans, c'est la larve de 12 à 24 heures au maximum que je donne pour faire élever une reine. Je suis parfaitement d'accord que la réussite ne sera pas 100 % mais au contraire de 40 à 50 %, les larves étant très petites et plus délicates que celles